



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78681>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-78681**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Aix Marseille Provence

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Constitution des dossiers règlementaires et Assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour les enquêtes publiques et parcellaires des périmètres de protection du Canal de Marseille et de ses ouvrages annexes

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la constitution d'un dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), la réalisation des enquêtes parcellaires correspondantes et l'assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour l'enquête publique et parcellaire en vue d'instaurer des périmètres de protection pour le Canal de Marseille et ses ouvrages annexes. Il s'agit d'un accord-cadre de prestations intellectuelles. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**Identifiant de la procédure** : eec79a77-d42f-4d6c-9e83-09e5a3427eb7

**Identifiant interne** : 72250109

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE 58 BD LIVON

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : - Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Commande Publique - Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille - Par voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille -Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> -Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 800,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,000,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord-cadre de prestations intellectuelles. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum de 600 000 Euros HT et un montant maximum de 1 000 000 Euros HT sur la durée de l'accord-cadre de quatre (4) ans.

**Base juridique :**

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Constitution des dossiers règlementaires et Assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour les enquêtes publiques et parcellaires des périmètres de protection du Canal de Marseille et de ses ouvrages annexes

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la constitution d'un dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), la réalisation des enquêtes parcellaires correspondantes et l'assistance à la Maitrise d'Ouvrage pour l'enquête publique et parcellaire en vue d'instaurer des périmètres de protection pour le Canal de Marseille et ses ouvrages annexes. Il s'agit d'un accord-cadre de prestations intellectuelles. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**Identifiant interne** : 72250109

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71300000 Services d'ingénierie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : L'accord-cadre s'exécute sur tout le territoire de la METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE. L'accord-cadre débute à sa notification et prend fin à la notification des arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique, dans la limite d'une durée de quatre ans. Le présent accord-cadre n'est pas reconductible. Les délais prévisionnels d'exécution des prestations, toutes missions confondues, et hors délais de validation de la Métropole et délais d'instruction des services de l'Etat, sont de 32 mois à compter de la notification du marché. Les délais d'exécution des prestations sont indiqués à l'article 2.2 du CCAP.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 30/09/2025

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 800,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires** : Il s'agit d'un accord-cadre de prestations intellectuelles. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum de 600 000 Euros HT et un montant maximum de 1 000 000 Euros HT sur la durée maximale de l'accord-cadre de quatre (4) ans.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

**Critère : Références sur des services spécifiés**

**Description :** Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Un justificatif attestant que le candidat, ou un membre du groupement candidat, se trouve bien dans l'un des cas prévus par les articles 54 et suivants de la loi n° 71-1130 du 31/12/1971 modifiée portant " réforme de certaines professions judiciaires et juridiques ", lui permettant de délivrer une prestation de conseil juridique. Dans le cas d'un groupement, une répartition des tâches entre les membres du groupement doit également être transmis.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique - Sous-critère 1 : pondération : 60 % Intitulé : Pertinence de la méthodologie d'exécution des prestations pour chacune des missions définies au CCTP - Sous-critère 2 : pondération : 40 % Intitulé : Adéquation des moyens humains mis à disposition pour l'exécution des prestations de chacune des missions définies au CCTP Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction du (des) sous critère(s) pondéré(s) indiqué(s) ci-dessus.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Environnement Pertinence des actions mises en place pour limiter l'impact environnemental dans le cadre des prestations réalisées

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 5

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509549&orgAcronyme=t5y>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509549&orgAcronyme=t5y>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/08/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 07/08/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Date et heure données à titre indicatif. Séance non publique

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Préfecture de région PACA - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Voir RC

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Métropole Aix Marseille Provence

**Numéro d'enregistrement** : 20005480700017

**Département** : 13

**Adresse postale** : 58 bd charles livon

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

**Téléphone** : 0488788828

**Adresse internet** : <https://ampmetropole.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509549&orgAcronyme=t5y>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Préfecture de région PACA - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

**Numéro d'enregistrement** : 17130000700019

**Département** : 13

**Adresse postale** : Place Félix Baret CS 80001

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13282

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354000

**Adresse internet** : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 17130005600024

**Adresse postale** : 31 rue Jean-François Leca

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13002

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Tribunal administratif de Marseille

**Adresse électronique** : greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone** : 0491134813

**Adresse internet** : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 35d3fa86-8628-468a-9ef5-16faee32d9fc-04

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Changement de la date de réception des offres mentionnée dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) et dans le règlement de consultation (RC) : au lieu de la date du 22 juillet 2025 à 12 heures indiquée dans l'avis initial lire le 06 août 2025 à 12 heures.

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Description des modifications** : Changement de la date de réception des offres mentionnée dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) et dans le règlement de consultation (RC) : au lieu de la date du 22 juillet 2025 à 12 heures indiquée dans l'avis initial lire le 06 août 2025 à 12 heures.

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 06/08/2025

### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 35e8e900-aa17-46f1-8685-2d9fc9fc7e26 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 10/07/2025 à 11:52

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2025